

# Brevet fédéral - Diplôme fédéral

## Modalités de paiement

### 1. Préparation aux examens du brevet fédéral d'informaticien(ne)

Pour le paiement de la formation citée en titre, nous proposons une des variantes suivantes à choisir lors de l'inscription :

- variante 1 : paiement comptant de CHF 15'300.- fin janvier de l'année du début de la formation
- variante 2 : paiement en 2 acomptes de CHF 7'770.- fin janvier et fin juillet de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 240.-
- variante 3 : paiement en 4 acomptes de CHF 3'920.- fin janvier, fin avril, fin juillet et fin octobre de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 380.-
- variante 4 : paiement en 12 acomptes mensuels de CHF 1'330.- fin janvier à fin décembre de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 660.-

Pour chaque variante, le supplément correspond aux intérêts et aux charges administratives supplémentaires.

### 2. Préparation aux examens du diplôme fédéral d'ICT-Manager

Pour le paiement de la formation citée en titre, nous proposons une des variantes suivantes à choisir lors de l'inscription :

- variante 1 : paiement comptant de CHF 15'600.- fin janvier de l'année du début de la formation
- variante 2 : paiement en 2 acomptes de CHF 7'920.- fin janvier et fin juillet de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 240.-
- variante 3 : paiement en 4 acomptes de CHF 4'000.- fin janvier, fin avril, fin juillet et fin octobre de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 400.-
- variante 4 : paiement en 12 acomptes mensuels de CHF 1'350.- fin janvier à fin décembre de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 600.-

Pour chaque variante, le supplément correspond aux intérêts et aux charges administratives supplémentaires.

### 3. Préparation aux examens du diplôme fédéral d'ICT Security Expert

Pour le paiement de la formation citée en titre, nous proposons une des variantes suivantes à choisir lors de l'inscription :

- variante 1 : paiement comptant de CHF 12'250.- avant le début de la formation
- variante 2 : paiement en 2 acomptes de CHF 6'230.-, le 1<sup>er</sup> avant le début de la formation et le 2<sup>ème</sup> au 4<sup>ème</sup> mois de la formation, soit un supplément de CHF 210.-
- variante 3 : paiement en 4 acomptes de CHF 3'140.-, le 1<sup>er</sup> avant le début de la formation, le 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> mois de la formation, le 3<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> mois et le 4<sup>ème</sup> au dernier mois, soit un supplément de CHF 310.-
- variante 4 : paiement en 10 acomptes mensuels de CHF 1'270.- le 1<sup>er</sup> avant le début de la formation et les suivants à la fin de chaque mois suivant, soit un supplément de CHF 450.-

Pour chaque variante, le supplément correspond aux intérêts et aux charges administratives supplémentaires.

*Suite au verso*

#### 4. Préparation aux examens du diplôme ISEIG de Chef(fe) de projet fonctionnel

Pour le paiement de la formation citée en titre, nous proposons une des variantes suivantes à choisir lors de l'inscription :

- variante 1 : paiement comptant de CHF 8'700.- fin janvier de l'année du début de la formation
- variante 2 : paiement en 2 acomptes de CHF 4'400.- fin janvier et fin avril de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 100.-
- variante 3 : paiement en 4 acomptes de CHF 2'230.- fin janvier, fin mars, fin mai et fin juillet de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 220.-
- variante 4 : paiement en 8 acomptes mensuels de CHF 1'130.- fin janvier à fin août de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 340.-

Pour chaque variante, le supplément correspond aux intérêts et aux charges administratives supplémentaires.

*Suite au verso*